Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Festillé - Tome II

Festillé, f. et logis, c^ne^ de *Quelaines. — G. de Festilleio,* XII^e^ s. (Cart. de la Roë, f. 72). — *Hebergement de Festillé,* 1414 (Aveu de Château-Gontier). — *Feustillé,* 1635. — *Feutillé,* château (Jaillot). — *Feutillé,* f. (Cassini). — Seigneurie ayant haute, moyenne et basse justice, dont le détenteur devait quarante jours de garde à Château-Gontier, « suffisamment armé, o chevaux et armes, à cause de son hebergement et des appartenances, tant fiez que domaines, et de la voairie, justice et seigneurie, telle comme il a ès dites choses ». Le seigneur de Festillé se disait également connétable de Château-Gontier et réclamait à ce titre « les folles farines et le cinquième des droits de moulte » sur le moulin du Verger de Château-Gontier. Les vignes sont encore figurées sur la carte de Jaillot (1707). Le sieur de Festillé « assignoit le ban de vendange et pour sa garde des vignes prenoit quatre deniers par quartier et pour le pressurage à son pressoir, la neuviesme seille ». — N. des Roches, fils de Jean des R., est maintenu dans son droit de haute justice sur Festillé, 1413.

Seigneurs : Geoffroy de Festillé, 1085. — Guy et Geoffroy de Festillé, v. 1150. — « Monsour René de Festillé », 1312. — Renaud de Festillé, 1384. — Jeanne de Festillé, femme de Pierre de la Vezouzière, teste à Thorigné-en-Charnie, 1390. — Jean Pletin ou Pietin et Marguerite, sa femme, 1414. Il achète en 1420 et vend en 1429 au prieur d'Azé des biens à Château-Gontier. — Guillaume Pletin 1441. — Jean Chotard, par retrait lignager sur Guillaume Lévêque qui avait acquis du précédent, 1447 ; Jeanne Denouault, veuve dudit Chotard, 1461. — Guillaume C., écuyer, 1485, 1492. — Jean C., 1518, 1533. — N. h. Hallerin de la Roussardière, 1536, 1551. — Jean de la R., 1554. — Mathurin de la R., sieur du Boisyvon, 1564, 1577. — Louis de la R., 1595. — René d'Andigné, mari d'Anseline de la Roussardière, 1610. — Charles d'A., 1635. — René d'A., seigneur d'Angris, 1669. — N. d'Andigné, seigneur de Vezins, 1680. — Charles-François d'Andigné vend en 1700 aux Ursulines de Château-Gontier, sur lesquelles il y eut vente nationale pour 12.800 ℔, le 4 juin 1791.

Cart. de la Roë, f. 37, 72. — Cart. du Ronceray, p. 246. — Arch. nat., P. 337/2, 338, 358/2. — Bib. nat., fds. fr. 8.736. — Arch. de la M., B. 2.387 ; E. 67, f. 1493-1495 ; Tit. du Geneteil. — *Bull. hist. de la M.,* t. XIII, p. 269 ; t. XV, p. 267.